

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Jeudi 30 octobre 2014 à 19h00
Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 Esneux**

Présents : F. BELLIERE (CLDR), K. BURGEON (Administration communale), D. DEFECHEREUX (CLDR), P. DETROOZ (CLDR), P. GEORIS (Echevin), J-C.LIGOT (CDLR), G. ROTA (CLDR)

A.BARTHELEMY (GREOA), M-F.GILIS (GREOA)

Excusés : L. IKER, A-C. FLAGOTHIER, A. FROMENT, P. HAMOIR, P. LAMALLE, J. LEMAITRE

✓ **Introduction**

En l'absence de la Bourgmestre, la réunion est présidée par P. Georis. Il explique que cette réunion concerne la thématique des services et de la vie sociale et qu'elle a pour finalité de présenter le diagnostic socio-économique actualisé, le bilan de l'ODR, les défis et objectifs de développement et de réfléchir à l'actualisation de la partie IV (programme d'action et fiches-projets).

✓ **Le diagnostic actualisé et le premier bilan**

Afin de préparer utilement la réunion, les agents de développement avaient préalablement transmis aux membres un document de travail. Il est rappelé que les points traités dans le diagnostic sont relatifs aux services d'intérêt collectifs, qu'ils soient privés ou publics.

Plusieurs questions sont posées par l'assemblée.

Un membre s'interroge quant à la fonction de la Noria. P. Georis explique qu'il s'agit d'une asbl qui est chargée d'assurer l'encadrement des personnes condamnées à des travaux d'intérêt généraux. La Commune subsidie l'asbl pour un montant annuel de 16.000 euros et peut « bénéficier » des services rendus par ces personnes (par exemple, le ramassage des déchets aux beach days, l'entretien des espaces publics...)

Concernant la petite enfance, il est précisé que la Maison de Valensart est une crèche privée réservée au personnel du CHU. Elle doublera prochainement sa capacité pour atteindre 80 places d'accueil.

En matière de logements sociaux, une réunion du Plan d'ancrage se tiendra le 12 novembre 2014 à la Commune. Un inventaire complet pourra être réalisé par le GREOA à l'issue de cette réunion. Cependant, un rappel est effectué aux membres en ce qui concerne le projet de construction de dix logements sur le terrain de football d'Esneux dans le cadre du Plan HP. Le projet est piloté par la Wallonie qui le subsidie à 100%, le terrain étant mis à disposition par la

Commune. Un auteur de projet a été désigné suite à une procédure de concours et les plans sont en cours de réalisation. Les membres s'accordent sur la nécessité de mettre en place un encadrement et un accompagnement des personnes qui seront relogées, éventuellement par le biais d'éducateurs. Les agents de développement précisent que l'accessibilité aux logements se fait uniquement sur base volontaire et que l'antenne sociale du Plan HP est chargée d'assurer l'accompagnement des résidents HP. Ces logements seront mis en location. En outre, six logements supplémentaires seront accessibles à tout candidat acquéreur ce qui aura pour finalité d'assurer la mixité sociale au sein de ce quartier. Ce dernier point est fortement soutenu par la CLDR. Un membre fait remarquer que la CCATM n'a pas encore été consultée sur le sujet.

Il est précisé que :

- le skate parc est situé à Tilff, sur l'ancien terrain de basket
- l'Alzheimer Café se tient à l'Escale
- « l'espace beauté » offre les services d'un coiffeur lors d'un atelier le jeudi à la Jet (troisième jeudi du mois). L'Escale bien-être n'existe plus
- l'atelier culinaire est organisé par le SIS d'Esneux, le CPAS dans le cadre du plan HP et du PCS. Il a pour but de sensibiliser les personnes à une alimentation saine tout en rassemblant les personnes isolées ou en situation précaire. Le traiteur professionnel propose ses services bénévolement
- la reconduction de la taxe sur les logements inoccupés est maintenue et un recensement de ces derniers est effectué par des visites de terrain. Il existe également une taxe sur les terrains à bâtir non bâtis
- les deux logements de transit seront créés à « la Lèche ».

✓ **Le défi et les objectifs**

P. Georis rappelle le défi et les objectifs relatifs aux services et à la vie sociale et invite les membres à exprimer leur avis concernant ces derniers, en vue d'une éventuelle modification en regard du diagnostic actualisé et du bilan :

DEFI 4: Améliorer la qualité des services et aides aux citoyens

- *Objectif 1* : renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes
- *Objectif 2* : améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) aux services et infrastructures
 - un membre souligne qu'il importe de réaliser des aménagements réfléchis en raison de l'importance des coûts qui y sont inhérents. Par exemple, certains aménagements de bâtiments ne sont pas nécessaires pour autant que les services puissent être accessibles aux PMR, par exemple grâce à la mobilité du travailleur. Il est aussi remarqué que le nombre de PMR possédant une chaise électrique est en augmentation (en raison notamment de la présence du centre de revitalisation du CHU) et que l'état des trottoirs est souvent déploré. Des améliorations en la matière pourraient être réalisées. Cependant, suite au constat de l'existence d'infrastructures pour les PMR, il est demandé que l'on précise que « l'accessibilité des infrastructures prend encore **trop peu en compte les PMR à Esneux** »

- *Objectif 3* : favoriser l'accès à des logements de qualité pour le plus grand nombre
 - la CLDR constate que qu'il existe une importante demande des jeunes de rester vivre dans leur Commune mais qu'en raison du coût des loyers et du manque d'opportunité beaucoup sont amenés à quitter l'entité. Les agents de développement expliquent qu'il existe des aides au niveau de la Wallonie pour la création de logements tremplins c'est-à-dire des logements dont le loyer est diminué pour les jeunes habitants de la commune pour autant qu'ils fassent l'acquisition d'un logement dans l'entité par après. Les membres répondent qu'Esneux connaît peu d'opportunités de créer des logements de ce type, en raison notamment du peu de bâtiments que possède la Commune et du territoire communal vallonné qui laisse peu de terrains constructibles disponibles. Selon la CLDR, il est plus intéressant de favoriser la diversification des logements en termes de taille, de budget, de confort... plutôt que de créer des logements sociaux.
- *Objectif 4* : améliorer l'information sur les services et les aides
- *Objectif 5* : améliorer les services d'aides aux seniors

✓ **Le programme d'actions**

P. Georis passe en revue les différents points évoqués dans le programme d'actions du PCDR. Certaines actions sont maintenues par les membres de la CLDR :

- promouvoir les gardiennes ou crèches privées
- créer une halte-garderie - il est rappelé qu'il s'agit d'une crèche qui accueille les enfants occasionnellement et qui peut permettre par exemple à une maman de se rendre à un entretien d'embauche, à l'hôpital, de faire des courses...

Différentes actions sont supprimées à l'unanimité :

- instaurer la gratuité des garderies - cette action n'est pas envisageable au vu du coût d'un tel service
- créer un home à finalité sociale - une telle structure n'est pas réalisable au niveau communal mais devrait plutôt être mise en place par un privé
- créer une maison de pensionnés (acceptant les petits chiens) pour permettre aux personnes âgées de se rencontrer - il existe déjà des rencontres entre les personnes pensionnées à Tilff et à St Michel. Par ailleurs, le jeudi midi (deuxième et quatrième jeudi du mois), des rencontres intergénérationnelles ont lieu à la maison de la Laïcité atour du principe de la table d'hôte. Il serait dès lors plus opportun de soutenir et d'informer la population de ces différentes rencontres.

Propositions de nouvelles actions :

- promouvoir les activités intergénérationnelles
- soutenir le projet Mobilok qui consiste en la constitution d'une asbl ayant pour finalité de faciliter les déplacements des PMR en Ourthe-Vesdre-Amblève en mettant à leur disposition un véhicule et un chauffeur. Pour information, la Wallonie compte actuellement 22 asbl de ce type
- adapter les moyens de communication au public plus âgé qui utilise peu internet.

✓ **Les fiches-projets**

3.4. Création de logements

La fiche est maintenue par les membres.

La réunion se clôture à 20h15.